

« Couper-coller » : à corps perdus

Clint Hallam, le premier greffé de la main, crée la stupéfaction en titrant dans The Times « Enlevez ma main » Il prend le public à témoin du conflit qui l'oppose à son chirurgien. « J'ai réalisé, dit-il, que ce n'était pas ma main. Si c'est ce que je dois avoir pour le reste de ma vie, alors je préfère ne pas l'avoir ».

Quel sens accorder à cette demande portée par la détresse ? Que l'on n'argue pas d'un passé de délinquant pour reléguer ce discours au magasin des troubles psychologiques ! La défense est exemplaire. C'est également, dans son fond sinon dans sa forme, celle des parents du jeune Nicolas Perruche auquel la Cour de cassation vient d'accorder le droit à l'indemnité pour une naissance qui n'aurait pas dû avoir lieu. Si la mère avait su qu'elle attendait un enfant handicapé, elle aurait, dit-elle, demandé l'avortement.

Parfois la détresse cède la place à l'allégresse, et la participation officielle du médecin prend le relais de l'exhibition de sa faute. « J'ai eu la sensation d'être « la lionne défendant sa portée » », dit la mère du petit Adam, le bébé fabriqué par fécondation in vitro pour sauver sa sœur de la mort. Et le généticien de déclarer combien ce travail fut « excitant » pour lui.

Dans le registre du « couper-coller », inauguré dans le corps humain par la médecine technicienne, la représentation de la perte avance masquée. Aidons-la à retrouver le chemin du fantasme !